

Toutefois, l'ennui, c'est que l'investissement est essentiellement un instrument servant à une fin donnée, cette fin étant, bien entendu, la production de biens et de services pour les Canadiens. Quand la demande de ces biens et services faiblit, il n'y a rien vraiment qui incite les capitalistes à investir. Mais nous devons trouver le moyen de favoriser le but vers lequel est axée l'ancienne politique libérale, et l'actuelle politique conservatrice.

Je dis, monsieur le Président, que lorsque les usines fonctionnent aux trois-quarts de leur capacité ou moins, que lorsqu'elles ont 50 p. 100 de plus qu'il ne leur faut en réalité pour exécuter leurs carnets de commandes, il n'y a absolument aucun intérêt à investir, même en tirant profit de toutes les incitations fiscales existantes. Il serait évidemment possible d'investir ailleurs, d'y faire installer du matériel plus efficace pour donner à l'usine ainsi équipée une production rentable. Mais quand la demande devient à ce point inférieure aux capacités productives, le résultat va être que l'usine la moins efficace sera fermée pour permettre à l'autre de continuer de marcher. En cette période de faible demande économique que nous traversons depuis quelques années, il n'y a plus qu'une seule possibilité réelle pour amorcer par des investissements l'expansion économique que les libéraux antérieurement, et les conservateurs maintenant considèrent comme le fondement de la prospérité canadienne.

Je dirai, moi, que ce dont le Canada a surtout besoin, c'est que les individus et les ménages disposent beaucoup plus qu'en ce moment du revenu nécessaire pour vivre plus confortablement, pour acheter les marchandises en magasin, surtout en ce temps de Noël, et pour créer ainsi une demande de marchandises qui encourage ensuite les fabricants, les grossistes et les détaillants à relever leurs niveaux d'activité. C'est cela qui fera travailler plus de monde. Voilà le genre d'augmentation que nous voulons obtenir pour la demande de biens et de services.

Mais ce qui crève les yeux, c'est que de cela, il n'est pas du tout question dans le projet de loi C-17 qu'on nous présente. Ce qui crève les yeux, c'est que ces diverses taxes ont pour effet d'enlever aux simples Canadiens des milliards de revenu disponible. Il crève les yeux également, connaissant leurs antécédents, que les députés de la majorité actuelle avaient bien compris cela quand ils étaient dans l'opposition au début de l'année. L'actuel ministre de la Justice (M. Crosbie) disait fin 1983, à propos de l'augmentation de la taxe de vente qui avait pour but de couvrir les frais des projets spéciaux de relance—cela figure à la page 116 du hansard du 13 décembre 1983—que ces augmentations de taxe de vente...

... sont bien plus régressives que les primes d'assurance pour soins hospitaliers que perçoit l'Ontario ou n'importe quelle autre province, et pourtant le gouvernement a saisi la Chambre d'une mesure législative tendant à y mettre un terme.

Il songeait alors à une question brûlante d'actualité, enrobant le tout des figures de style qui ont fait sa renommée.

Deux mois plus tard, jour pour jour, il disait, comme on peut le lire à la page 1313 du hansard du 13 février 1984, et je cite:

Est-ce qu'il va consentir...

C'est-à-dire le ministre des Finances.

... à supprimer l'augmentation de la taxe de vente fédérale de 1 p. 100 d'octobre prochain, qu'il a déjà imposée aux consommateurs canadiens? Va-t-il reconnaître qu'il faut aider les consommateurs canadiens si nous voulons que la reprise se poursuive?

### Taxe d'accise—Loi

C'est exactement là la question que je pose cet après-midi, en plus de la question suivante: comment se fait-il que le gouvernement actuel nous demande d'adopter la même proposition?

Trois jours plus tard, le ministre de la Justice faisait une déclaration encore plus percutante, qui figure à la page 1444 du hansard du 16 février 1984, et je cite:

Le ministre l'a qualifiée de taxe spéciale de relance. Il devrait maintenant parler d'une taxe spéciale de récession. Car il n'y a pas eu de relance. Et cette taxe spéciale de récession n'aidera pas à la relance.

Et il demandait ensuite:

Quelle mesure du budget vise à favoriser la demande intérieure? Il aurait favorisé la demande de biens de consommation s'il avait supprimé la hausse de 1 p. 100 de la taxe de vente fédérale qui entrera en vigueur en octobre. C'est une taxe régressive qui pèse très lourd sur les gens à faible revenu.

Les néo-démocrates n'auraient pas pu mieux dire, quoique nous nous serions efforcés d'atteindre à une plus grande éloquence. Comme l'a si bien signalé l'actuel ministre de la Justice, cette taxe contribue à réduire le pouvoir d'achat des Canadiens ordinaires et donc l'activité économique de toutes les localités du pays. Cela veut dire que les affaires ne seront pas aussi bonnes dans les magasins à rayons, les supermarchés, les boutiques, les magasins d'ameublement et peut-être bien chez les concessionnaires d'automobiles. On peut énumérer à l'infini les divers commerces touchés dans toutes les localités d'un bout à l'autre du pays.

• (1530)

Qu'il s'agisse de l'une des grandes chaînes nationales de magasins que nous avons au Canada et qui font notre bonheur ou notre malheur, selon l'idée qu'on en a, ou de l'un des commerces plus modestes faisant activement partie de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes dont le président a décidé de se faire un aussi chaud partisan du nouveau gouvernement, ce régime de taxation aura pour effet d'en réduire le chiffre d'affaires. Comme les grossistes réaliseront un moins gros chiffre d'affaires, les services de transport seront moins sollicités, et on peut concevoir que les sociétés ferroviaires et en fin de compte les entreprises de camionnage emploieront moins de travailleurs au transport des marchandises. Et étant donné ce fléchissement de la demande dans l'économie, la production finira évidemment pas diminuer dans les usines qui emploieront beaucoup moins de travailleurs.

De toute évidence, ce qu'il faut au Canada, c'est que les consommateurs, non les hommes d'affaires, reprennent confiance dans l'économie. La réaction des hommes d'affaires dépend des circonstances; ils réagiront beaucoup plus favorablement à un regain de confiance chez les consommateurs s'ils savent que la conjoncture économique va s'améliorer. Nous avons entendu un grand nombre d'arguments de ce genre, mais d'après le niveau de l'épargne et la réaction des hommes d'affaires, il semble que l'on n'a pas repris confiance dans l'économie depuis l'exposé économique et financier du gouvernement il y a une quarantaine de jours. Les Canadiens attendent des indices positifs. De fait, certains Canadiens, et nous ne savons pas encore combien, attendent de recevoir leur dernier chèque de paye avant de se joindre aux rangs des chômeurs. Ensuite, ils recevront des prestations d'assurance-chômage, ce qui fera augmenter les frais du gouvernement, et dils commenceront à chercher du travail.